

SEANCE DU 30 avril 2011

Nombre de Membres :
En exercice : 08
Présents : 06
Votants : 07

Date convocation :
22/04/2011
Date d'affichage :
03/05/2010

L'an deux mil onze, le trente avril à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard AUBERT, 1^{ER} adjoint.

Présents : Tous les Conseillers sauf
Procuration : Patrick BICHET donne procuration à Bernard AUBERT
Secrétaire de séance : Luc PRUDENT

2011- 0021) 7 FINANCES LOCALES
7.1 Décisions budgétaires
COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2010

Monsieur Bernard AUBERT 1^{er} Adjoint au Maire présente les résultats du compte administratif 2010 de la commune :

Monsieur Michel PETITCOLAS maire ne prend pas part au vote.

RESULTATS 2010	ET	AFFECTATION	BP 2011
SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	209 491.67 €	282 057.39 €	72 565.72 €
EXCDT 2009		89 203.00 €	89 203.00 €
EXCDT CLOTURE	209 491.67 €	371 260.39 €	161 768.72 €
INVESTISSEMENT	91 587.37 €	109 888.84 €	18 301.47 €
DEFICIT 2009	46 691.13 €		
DEFICIT CLOTURE	138 278.50 €	109 888.84 €	- 28 389.66 €

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 de la Commune.

SEANCE DU 30 avril 2010

Nombre de Membres :

En exercice : 08

Présents : 07

Votants : 08

Date convocation :

22/04/2011

Date d'affichage :

03/05/2010

L'an deux mil onze, le trente avril à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PETITCOLAS, Maire.

Présents : Tous les Conseillers sauf

Procuration : Patrick BICHET donne procuration Bernard AUBERT

Secrétaire de séance : Luc PRUDENT

2011- 0022) 7 FINANCES LOCALES**7.1 Décisions budgétaires****COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2010**

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte de gestion de la commune établi par Madame le Receveur Municipal du Trésor Public de Haroué/Vézelize pour l'année 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion 2010 conforme aux écritures de la comptabilité communale.

2011- 0023) 7 FINANCES LOCALES**7.1 Décisions budgétaires****AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE 2010**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2010 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Report – Pour rappel

Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure	46 691.13€
Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure	89 203.00€

Solde d'exécution

Solde d'exécution (excédent 001) section investissement	18 301.47€
Solde d'exécution (excédent 002) section fonctionnement	75 565.72€

Reste a réaliser

En dépense	0.00€
En Recette	0.00€

Besoin net section investissement est donc estimé	28 389.66€
--	-------------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	28 389.66€
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	133 379.06€

2011- 0024) 7 FINANCES LOCALES
7.1 Décisions budgétaires
BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2011

Le Maire présente le budget primitif de la commune 2011 au Conseil Municipal dont l'équilibre budgétaire est la suivante :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 450 165.06€
Recettes : 450 165.06€

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 243 642.46 €
Recettes : 243 642.46 €

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2011 de la commune

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE DE HOUDREVILLE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE HOUDREVILLE
54330**

SEANCE DU 30 avril 2011

Nombre de Membres :
En exercice : 08
Présents : 06
Votants : 07

Date convocation :
22 avril 2011
Date d'affichage :
03/05/2011

L'an deux mil onze, le trente avril à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard AUBERT, 1^{ER} adjoint

.
Présents : Tous les Conseillers sauf
Procuration : Patrick BICHET donne procuration Bernard AUBERT
Secrétaire de séance : Luc PRUDENT

2011- 0025) 7 FINANCES LOCALES
7.1 Décisions budgétaires
COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2010

Monsieur Bernard AUBERT 1^{er} Adjoint au Maire présente les résultats du compte administratif 2010 du service assainissement :

Monsieur Michel PETITCOLAS maire ne prend pas part au vote

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	21 086.12 €	23 662.57 €	2 576.45 €
EXCEDENT 2009		37 081.35 €	37 081.35 €
EXCEDENT CLOTURE	21 086.12 €	60 743.92 €	39 657.80 €
INVESTISSEMENT	830 450.33 €	830 900.54 €	450.21 €
DEFICIT CLOTURE	97 289.81 €		- 97 289.81 €
deficit INV 2010	927 740.14 €	830 900.54 €	- 96 839.60 €
<i>Restes à réaliser reports</i>	<i>17 176.00 €</i>	<i>251 583.00 €</i>	<i>234 407.00 €</i>
<i>total</i>			<i>137 567.40 €</i>

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 du service assainissement.

REPUBLIQUE FRANCAISE

 DEPARTEMENT
 DE MEURTHE-ET-MOSELLE

 COMMUNE DE HOUDREVILLE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
 HOUDREVILLE
 54330**

SEANCE DU 30 avril 2011

Nombre de Membres :
 En exercice : 08
 Présents : 07
 Votants : 08

Date convocation :
22/04/2011
Date d'affichage :
03/05/2011

L'an deux mil onze, le trente avril à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PETITCOLAS, Maire.

Présents : Tous les Conseillers sauf
 Procuration : Patrick BICHET donne procuration à
 Bernard AUBERT
 Secrétaire de séance : Luc PRUDENT

2011- 0026) 7 FINANCES LOCALES
7.1 Décisions budgétaires
COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2010

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte de gestion de l'assainissement établi par Madame le Receveur Municipal du Trésor Public de Haroué/Vézelise pour l'année 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion 2010 conforme aux écritures de la comptabilité communale.

2011- 0027) 7 FINANCES LOCALES
7.1 Décisions budgétaires
AFFECTATION DES RESULTATS 2010 ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2010 en adoptant le compte administratif de l'assainissement qui fait apparaître :

Report – Pour rappel

Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure	97 289.81€
Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure	37 081.35€

Solde d'exécution

Solde d'exécution (excédent 001) section investissement	450.21€
Solde d'exécution (excédent 002) section fonctionnement	2 576.45€

Reste a réaliser

En dépense	17 176.00€
En Recette	251 583.00€

Besoin net section investissement est donc estimé	0.00€
--	--------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00€
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	39 657.80€

2011- 0028) 7 FINANCES LOCALES

7.1 Décisions budgétaires

BUDGET PRIMITIF SERVICE ASSAINISSEMENT 2011

Le Maire présente le budget primitif du service assainissement 2011 au Conseil Municipal dont l'équilibre budgétaire est la suivante :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	67 257.80€
Recettes :	67 257.80€

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	377 355.00 €
Recettes :	377 355.00€

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2011 du service assainissement.

Le Maire,
Michel PETITCOLAS

Conseil Municipal qui aura lieu **Samedi 30 avril 2011 à 10h00** au lieu ordinaire de ses séances.

ORDRE DU JOUR :

1. Vote des comptes administratifs 2010 : Commune et Assainissement
2. Approbation des Comptes de gestion 2010 : Commune et Assainissement
3. Affectation des Résultats 2010 : Commune et Assainissement
4. Vote des Budgets 2011 : Commune et Assainissement
5. Questions diverses.